

Le streptocoque du groupe B (*Streptococcus agalactiae* ou SGB) peut être responsable d'infections du nouveau-né lors de l'accouchement.

Son dépistage prénatal est recommandé par la Haute Autorité de Santé (H.A.S.) en fin de grossesse, idéalement entre 34 et 38 semaines d'aménorrhée (SA).

Il est réalisé par un professionnel habilité par simple écouvillonnage vaginal et vulvaire sans pose de spéculum.

1. Ce prélèvement peut être effectué **au laboratoire ou à domicile** par une infirmière qui se sera préalablement fourni au laboratoire du matériel nécessaire (écouvillon avec milieu de transport liquide et délai d'acheminement dans les 12 heures au laboratoire) ;

2. Le dépistage doit être réalisé, sauf avis contraire du prescripteur :

- avant ou à distance de tout traitement antibiotique à visée gynécologique (arrêt de plus de 5 jours) ;
- avant toute application locale de crème, gel, savon ... ;
- sans avoir eu de rapport sexuel la veille ;
- **sans réaliser de toilette locale** (sexe) avant le prélèvement ;

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos secrétaires, pour toute information complémentaire.